



Gentilé : Garennois

Philippe JUVIN

Maire (LR) depuis 2001

- 29 248 garennois, dont 24,96 % de moins de 20 ans
- 178 hectares, dont 2,5 hectares d'espaces verts
- **4 conseillers territoriaux**
- **1 Conseiller métropolitain, élu au conseil de la métropole du Grand Paris**
- 11 525 emplois dont 89,9 % de salariés et 10,1 % de non-salariés
- 14 913 logements (dont 13 144 résidences principales),
- 2808 commerces et entreprises (siège social de Hyundai France, Tegaz, Technip, centre R.A.T.P. de Charlebourg, futur éco-campus Engie à l'horizon 2023)
- Équipements culturels : Médiathèque, Théâtre de La Garenne, Mastaba 1 (maison musée de Jean Pierre Raynaud),
- Sport : plus de 80 activités sportives, culturelles et de loisirs.
-

Source : INSEE 2016, RPLS 2014, décompte SRU 2013, Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2019.

La Garenne-Colombes, une ville à taille humaine

Déjà citée en 1240 par le seigneur Bouchard de Marly, « La Garenne dépendant de Colombes » est à l'époque un bois taillis très giboyeux. Ce territoire appartient à l'abbaye de Saint-Denis. C'est seulement au début du XVI^e siècle que l'on y construit la première habitation, la demeure du fermier.

En 1686, les intrigues de Madame de Maintenon auprès de Louis XIV dépossèdent les abbés de Saint-Denis, qui cèdent donc le domaine de La Garenne où les Dames de Saint-Cyr installent leur institution jusqu'à la Révolution. Au cours des années suivantes, le domaine voit passer plusieurs propriétaires, parmi lesquels Jean-Nicolas Corvisart-Desmarets, premier médecin de Napoléon.

En 1865, les détenteurs du domaine décident de le morceler pour y créer un village en vendant les lots aux enchères. L'urbanisation transforme alors sa physionomie d'origine ; des voies et places sont tracées et, le 31 décembre 1886, les architectes Jean-Baptiste Lafolie et Guerton remettent les plans de cette nouvelle propriété communale au maire de Colombes. Les revendications séparatistes s'exacerbent, créant une impasse politique dont l'issue ne pouvait être que la création d'une commune indépendante. Le décret de séparation du 2 mai 1910 apporte une solution définitive à ce conflit. Au cours du XX^e siècle, La Garenne-Colombes a su se développer tout en restant à taille humaine. Un « charme de petit village » qui plaît à ses habitants, en majorité des jeunes cadres dynamiques employés dans les activités tertiaires de la capitale ou de La Défense.